

## AIDE À L'ACHAT DE VOTRE CALCULATRICE GRAPHIQUE MODE D'EMPLOI

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie offre 10 000 francs pour aider les lycéens à acquérir une calculatrice graphique : plan MIPE<sup>2</sup>

### À savoir :

- La demande d'aide pour l'achat d'une calculatrice ne remet pas en cause l'aide proposée pour l'achat d'un ordinateur portable ou d'une tablette.
- L'aide n'est valable que pour certains modèles de calculatrices : ne pas hésiter à demander conseil auprès de son professeur de mathématiques.
- L'aide n'est valable qu'une fois tous les 5 ans.

### Mode d'emploi :

- Obtenir un certificat de scolarité de l'année en cours auprès du lycée.
- Obtenir une proforma chez un revendeur agréé.
- Se rendre à la Maison de l'Étudiant (à Nouville) avec :
  - une copie de la pièce d'identité du lycéen ;
  - une copie de la pièce d'identité du responsable légal si le lycéen est mineur ;
  - le certificat de scolarité de l'année en cours ;
  - la proforma fournie par le magasin agréé.
- La maison de l'étudiant vous fournira un bon à remettre au magasin pour bénéficier de 10 000 francs de réduction
- Se rendre au magasin et régler la différence

### Informations pratiques :

- Adresse de la Maison de l'Étudiant : Rue Félix Raoul Thomas, Nouville
- Téléphone de la Maison de l'Étudiant : 29 00 57
- Horaires d'accueil de la Maison de l'Étudiant :
  - **Lundi** : 8h00 – 12h00
  - **Du mardi au jeudi** : 8h00 – 16h00
  - **Vendredi** : 8h00 – 15h00
- Plus d'infos (listes magasins partenaires...) sur <http://www.maisondeletudiant.nc/mipe2>

